

Conseil d'Ecole du 20 mars 2012

Début de séance 18 h 10 Secrétaire de séance : Mme Barraud

Membres présents :

* Les enseignants :

Mme SURREAU directrice de l'école Pierre Moinot, Mme ROY, Mme DAVID, Mme PERRIER, Mme DUPONT ,
Mme BARRAUD, Mlle CHARRON, Mr TEXEREAU

* Les parents d'élèves :

Mme CHENU, Mme MENARD, Mme SAVARIAU, Mme URBANEK, Mme PERRIN, Mr DEBORDE

* Les représentants de la municipalité

Mr NIVAU, maire de la commune, Mme MOREAU, adjointe aux affaires scolaires.

Mr CERCLET, DDEN est excusé.

Rappel de l'ordre du jour :

1 / Le projet d'école : Bilan de l'année 2010/2011, Les projets en cours pour l'année 2011/2012,

2/ La rentrée 2012 : les effectifs, les inscriptions,

3/ Les TICE,

4/ Les transports scolaires, le renouvellement du matériel pédagogique,

5/ Travaux et demande de mobilier,

6/ Questions diverses

1/ Le projet d'école :

-Bilan de l'année 2010 / 2011 : les points forts (+) et les points faibles (-) du fonctionnement de l'année.

L'organisation pédagogique :

-Aucun contrat d'aide à la direction, des problèmes pour utiliser la salle informatique et la bibliothèque où l'on ne peut aller avec une classe entière.

-Effectifs très lourds en cycle 3 ; des classes à double niveau en cycles 2 et 3.

- Le travail en petits groupes n'a pu se faire que par la mise en place d'un décloisonnement avec l'enseignante de PS

+Présence renforcée du RASED

+Echanges de service permettant la sensibilisation à l'anglais dès le CP et les apprentissages jusqu'en CM.

La réussite des élèves :

+Les résultats aux évaluations nationales restent au dessus des résultats départementaux et académiques.

+Stabilité du pourcentage d'enfants ayant un an de retard.

Les réponses aux difficultés des élèves :

+Prise en charge des élèves en grande difficulté par le RASED : maître E, deux ½ journées par semaine de janvier à juin ; bilans psychométriques et entretiens avec les familles et les enfants faits par la psychologue scolaire.

+Equipes éducatives, mise en place de PPS et demande d'AVS pour les enfants ayant une reconnaissance de handicap.

+PPRE en nombre stable.

Les projets en cours pour l'année 2011-2012.

Théâtre (les CM) : Travail d'écriture avec Stéphane Jaubertie,. Chaque classe a écrit une scène de la pièce ; Six classes participent au projet. L'écriture est terminée depuis fin février. Le texte a été communiqué aux écoles pendant les vacances scolaires de février. Les premières lectures avec les élèves ont commencé.

-Lundi 26 mars, première intervention de l'intervenant de l'OCCE ; Florent Baloge travaillera sur une mise en voix de la pièce avec les élèves.

-Mise en place d'un décloisonnement avec Brigitte Roy pour les deux classes sur des lectures oralisées de pièces de théâtre.

-Les 6^{ème} du collège de Celles sur Belle travaillent sur la mise en scène de la pièce écrite par les enfants des six classes de CM.

-Le 17 avril, dans le cadre du projet, déplacement à Pamroux pour assister à une pièce de théâtre intitulée « Œil pour Œil », spectacle proposé par la CUMAV.

- **Chorale** : les 5 classes élémentaires préparent leur rencontre chorale prévue à Périgné, le 24 mai pour les CE2/CM et le 31 mai pour les CP/CE1.

- **USEP, Incorruptibles, spectacle CUMAV, Ecole et cinéma, les Gribouilles**

Tous les transports (sauf USEP et Gribouilles) sont financés par la municipalité : subvention de 1500€ accordée en septembre. Si besoin, un versement complémentaire sera effectué par l'APÉ. Les entrées (spectacles et cinéma) sont prises en charge par la coopérative scolaire (rappel : cotisation annuel 2011/2012 : 20 euros par enfant). Les comptes de la coopérative scolaire sont à la disposition des parents.

2/ Rentrée 2012 : les effectifs, les inscriptions.

- Les effectifs prévisionnels pour l'année 2012-2013

27 CM2 quittent l'école, 22 PS non scolarisés en TPS cette année arrivent + 1 PS arrivé en mars 2012 et déjà scolarisé en TPS dans le village où il était.

$$199 - 27 + 23 = 195$$

Total de 195 élèves.

Répartitions :

24 PS 27 MS 27 GS 27 CP 24 CE1 20 CE2 26 CM1 20 CM2

- Inscriptions pour l'année scolaire 2012-2013.

Les inscriptions auront lieu du lundi 2 avril au vendredi 20 avril inclus. Les parents doivent s'adresser à la mairie munis du livret de famille et du carnet de santé (vaccinations à jour). Puis, ils doivent prendre rendez-vous avec Mme Surreau, munis de leur certificat d'inscription délivré par la mairie (le vendredi de préférence).

Les enfants susceptibles de faire leur entrée à l'école au mois de septembre prochain sont ceux nés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 Août 2010. Cependant, selon les directives de l'Education Nationale, les 2 ans ne seront acceptés que dans la limite des places disponibles.

Ils seront donc inscrits sur liste d'attente en fonction des places disponibles et de leurs dates de naissance.

Les enfants de 2009 inscrits, sur liste d'attente, n'ont pas besoin de refaire les démarches d'inscription à la mairie.

3/ Les TICE

Les TICE font partie des programmes 2008 avec l'obtention du B2I à la fin du CM2. Demande de l'école pour que soit planifié le renouvellement progressif du matériel informatique et pour que soient prévus la maintenance du matériel, la mise en service de la WIFI et le raccordement de la garderie au réseau.

Rappel de la vétusté des ordinateurs des classes et des ordinateurs de la salle informatique ; 4 ordinateurs de classe sont tombés en panne depuis septembre. Les ordinateurs de la salle informatique sont des ordinateurs d'occasion qui ont été donnés à l'école, et qui se trouvent aujourd'hui sans maintenance.

La municipalité a le projet d'équiper les classes de TBI. Elle souhaite équiper l'ensemble de l'école, cela se fera par tranche de deux ou trois TBI par an. Les enseignants seront consultés quant à l'ordre d'installation dans les classes ; ce projet pourrait débuter en 2013.

La municipalité propose d'anticiper l'achat d'ordinateurs portables pour remplacer les ordinateurs de classe ; ils serviront ensuite avec les TBI. Il sera étudié la possibilité de renouveler le parc de la salle informatique dans un deuxième temps, sûrement par des ordinateurs portables.

Il semblerait difficile d'avoir la WIFI dans les locaux de l'école.

Le raccordement de la salle de garderie va être complexe car il n'y a aucun réseau dans cette salle. Mais cela va être étudié.

La municipalité précise que pendant l'été des travaux de raccordement vont être effectués entre les deux bâtiments de l'école pour favoriser les connexions.

L'animateur informatique de la circonscription de Melle, Mr Dudognon, ainsi que l'animateur départemental, Mr Blanchet, sont des personnes ressources de l'Education Nationale qui peuvent s'impliquer dans le projet d'équipement en aidant à produire le cahier des charges.

4/ Les transports scolaires, le renouvellement du matériel pédagogique

Les transports : L'école s'interroge sur la lourdeur du dispositif ; pour chaque déplacement, obligation de demander deux devis, puis de les communiquer à la municipalité afin que le conseil municipal décide du choix du transporteur et en valide le devis. L'école explique que quelquefois, les dates des sorties ne sont connues que peu de temps avant et qu'aucune réunion du conseil municipal n'est prévue avant cette date. L'APE à deux reprises a pris en charge les déplacements pour pallier ces difficultés.

Mr le maire propose de valider les devis dans les 24h si les conseillers municipaux lui donnent leur accord sur ce nouveau fonctionnement lors du prochain conseil municipal.

Pour le renouvellement de la subvention : il est envisagé pour alléger le dispositif de faire un appel d'offre auprès de plusieurs transporteurs pour l'ensemble des sorties prévues entre septembre 2012 et décembre 2012. Mr Nivau propose d'en faire la démarche.

Les vélos : Gros problèmes de maintenance sur les vélos de la maternelle. Il est proposé d'inventorier les engins et d'établir un registre permettant à une personne référente faisant partie du personnel communal d'assurer le suivi du matériel. Après leur remise en état, l'achat de nouveaux engins roulants pourra être étudié.

Matériel pédagogique : Le renouvellement des vieux manuels et/ou l'enrichissement du matériel pédagogique pourront être planifiés par les enseignants ; des devis seront transmis à la municipalité chaque année.

5/ Travaux et demande de mobilier

- tableau blanc pour la classe de Brigitte Roy
- panneaux de liège pour la classe d'Annie Dupont
- cloisonnement d'étagères pour la classe de Myriam Perrier
- lits superposés dans le dortoir des MS
- lits empilables dans le dortoir du bas ; rideaux ou store occultant
- réfection de l'enrobé du plateau (planification ?)
- ajouter des petits cailloux dans la fosse pour améliorer la sécurité de la structure
- remplacer la fontaine par un évier contre le mur dans la classe de Myriam Perrier

On ne peut avoir d'eau chaude dans les classes.

La réfection du bitume du plateau n'est pas envisageable cette année.

Il est précisé que dans la classe de Mme Barraud, la porte principale et le sol seront refaits pendant les vacances de Pâques.

Les locaux de l'école sont exigus, des salles utilisées par la municipalité seront libérées dès la fin des travaux dans la nouvelle mairie... Une idée qui pourrait apporter une plus value pour les enfants de l'école et l'ensemble des enfants du village : aménager une bibliothèque dans la salle des conseils, avec dépôt de l'ensemble du fond de livres de l'école... Ce serait un lieu spacieux, accessible à tous...

Mr le maire prend note des idées et des propositions de l'école concernant les locaux touchant à l'école, mais précise que rien n'est décidé pour le moment et que c'est un projet sur le long terme.

6 : Questions diverses :

Question 1 : Les enfants de cycle 2 et cycle 3 goûtent de 16h à 16h30 sous le préau tous les jours quelque soit le temps.

Mr le maire s'engage à trouver une solution rapide et efficace avec les agents municipaux.

Question 2 : Une famille fait part de son inquiétude quant au « turn-over » des enseignants dans la classe de CP et conclut en s'interrogeant sur le bien fondé d'être directrice et enseignante au cycle 2.

Toutes les absences (arrêt maladie, congé de maternité et stage de formation) ont été remplacées et la continuité des apprentissages a été assurée.

20h10, la séance est levée.